

I FINANCES

A) TRAVAUX EXTENSION ECOLE : ATTRIBUTION MARCHES :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 19/10/2016, portant lancement d'une consultation pour les travaux d'extension de l'école.

Vu le Dossier de Consultation établi par le Maître d'œuvre

Vu l'avis de consultation parut dans la presse.

Vu le PV de la Commission d'appel d'offre réunie le 22 Novembre pour l'ouverture des plis des offres.

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'œuvre

Vu le PV de la Commission d'appel d'offre réunie le 2 Décembre pour l'attribution des marchés.

Vu la délibération 48/2016 portant attribution du lot N°1

Vu le PV de la Commission d'Appel d'Offre en date du 5 Janvier

Il présente les propositions de la commission d'appel d'offre d'attribuer les lots N°2,3,4,5,6,7,8 et 9

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son maire et décide à l'unanimité de suivre les décisions de la commission d'appel d'offre et d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot N° 2 Charpente et Couverture à l'Entreprise SAS CHARPENTE TRADITION,
pour un montant de 9 986.60 €HT soit 11 983.92 € TTC

Lot N°3 Doublage Faux Plafonds à l'Entreprise DA COSTA,
pour un montant de 8 157 €HT soit 9 788.40 € TTC

Lot N°4 Menuiseries Intérieures et Extérieures à l'Entreprise CP Menuiseries,
pour un montant de 13 545 €HT soit 16 254 € TTC

Lot N°5 Carrelage Faïence à l'Entreprise SUD RAJOLES
pour un montant de 2 468.44 €HT soit 2 962.13 € TTC

Lot N°6 Peinture sols Souples à l'Entreprise PEINTURE GUIX,
pour un montant de 5 466.69 €HT soit 6 560.03 € TTC

Lot N°7 Enduits et Façades à l'Entreprise S.E.P
pour un montant de 2 586.00 €HT soit 3 103.20 € TTC

Lot N°8 Plomberie –Sanitaire VMC à la Sarl A.C.D.,
pour un montant de 7 398.65 €HT soit 8 878.38 € TTC

Lot N°9 Electricité Courant Faible à l'Entreprise SAMELEC,
pour un montant de 11 836 €HT soit 14 203.20 € TTC

Le Conseil Municipal autorise M. Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution des travaux. .

Vu par Nous Jean-François CARRERE, Maire de la Commune d'OPOUL-PERILLOS pour être affiché à la porte de la Mairie 19 Janvier 2017